



MOT DU MAIRE



Madame,
Monsieur,

Depuis quelques semaines, vous êtes invité (e) à participer à une vaste consultation visant à nous permettre de mieux saisir votre vision de votre Ville et vos attentes par rapport à notre communauté locale.

Il se peut, couverture médiatique aidant, que cette consultation ait soulevé chez vous quelques interrogations. Il convient donc de préciser certains points :

– NON, nous ne refusionnerons pas. Il n'en est absolument pas question. Même si cette « option » est et sera toujours une possibilité, comme c'est le cas pour toutes les autres villes, elle n'est ni envisageable ni souhaitable.

– NON, notre Ville n'est pas prise dans un gouffre financier, ni même en difficulté. Il est vrai cependant que le développement de notre territoire est presque complété, ce qui nous oblige à planifier l'avenir en conséquence. Des choix s'offrent à nous et, avant de prendre des décisions, nous voulions mesurer vos attentes.

– NON, je ne quitterai pas mes fonctions de maire avant terme. J'ai promis de me battre pour vous et c'est bien ce que je compte faire.

Parmi les défis qui s'offrent à nous, il y a, entre autres :

– Développer notre secteur des affaires. Quel type d'entreprises voulons-nous attirer? Quel rôle le monde des affaires peut-il jouer au sein de notre communauté? Autant de questions sur lesquelles nous devons nous pencher.

Conjointement avec la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, nous avons créé récemment la Corporation de développement économique de L'ancienne-Lorette qui a pour mandat de dynamiser ce secteur, avec la collaboration de l'Association des gens d'affaires de L'ancienne-Lorette.

– Réviser nos règles urbanistiques pour que les changements qui s'opèrent aux immeubles actuels (démolition, reconstruction, modification) se fassent harmonieusement.

– Faire des planifications budgétaires qui tiennent compte de nos nouvelles réalités dans le but d'assurer la pérennité financière de la Municipalité.

Pour chacun de ces défis à relever, il existe une multitude d'options que nous devons considérer. Parmi les avenues possibles, la révision des règles de gouvernance (fonctionnement) de notre agglomération devient prioritaire. Gagner notre procès en récupérant les sommes que nous considérons avoir payées en trop par le passé est une chose, mais se protéger des abus futurs en est une autre.

Pour ceux et celles qui étaient à L'ancienne-Lorette en 1983, vous vous rappelez sans doute que j'ai été élu maire grâce à mon implication au sein du Comité des payeurs de taxes. Ma motivation de l'époque était d'avoir un compte de taxes le plus bas possible pour mes concitoyens. Trente-et-un ans plus tard, j'ai exactement la même motivation. D'ailleurs, si vous prenez votre compte de taxes 2014 et que vous y soustrayez le 600 \$ que vous payez à l'agglomération, vous remarquerez que nous sommes encore une des Villes qui taxent le moins et celle qui en offre le plus à ses citoyens.

Récupérer ce 600 \$ par ménage payé en trop et obtenir la garantie que plus jamais on ne pourra abuser de vous sont devenus mes principaux objectifs à atteindre avant de partir.

Merci de votre appui.

Le maire,

Émile Loranger, ing.

« Vous entendre pour mieux vous écouter »

Depuis le début du mois de septembre, une importante consultation sous le thème « Vous entendre pour mieux vous écouter » est en cours auprès de tous nos citoyens.

Votre participation à cette consultation est essentielle, puisque vos réponses nous permettront d'identifier les enjeux qui vous préoccupent et d'orienter nos décisions futures. C'est l'occasion de faire valoir votre point de vue à propos de votre Ville et de votre milieu de vie.

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons donc, ainsi que les membres de votre famille, à agir dès maintenant en vous rendant sur le site Internet de la Ville, au www.lancienne-lorette.org, et en cliquant sur l'icône « Vous entendre pour mieux vous écouter ». Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez participer en utilisant les postes informatiques mis à votre disposition à la bibliothèque Marie-Victorin ou encore utiliser celui mis en place spécialement à cet effet à l'hôtel de ville.

Merci de votre précieuse collaboration.

Méthodologie de la consultation

La méthode employée pour vous consulter a été choisie avec le plus grand soin, afin de vous permettre de vous exprimer librement, sans orienter vos réponses. Nous voulions éviter à tout prix le sondage traditionnel, qui n'aurait permis que d'obtenir votre avis sur des questions précises, parmi des choix de réponses imposés. À la minute où l'on vous pose une question sur un sujet précis, on vous impose par le fait même ce sujet, malgré que vous puis-

siez y être totalement indifférent. Vous obliger à répondre à des questions sur des sujets qui ont peu ou pas d'importance pour vous n'aurait pas cerné vos préoccupations réelles.

Ici, aucun questionnaire, ni réponse dirigée. La méthode innovatrice de consultation utilisée est fondée sur les réactions spontanées et vous permet de vous exprimer ouvertement au moyen d'une sélection d'images. Plusieurs entreprises et personnalités québécoises y ont d'ailleurs eu recours pour connaître les opinions de la population sur leur marque ou sur leur image publique. La banque d'images et la question qui s'y rattache sont d'ailleurs exactement les mêmes pour toute entreprise, personnalité ou municipalité ayant recours à cette méthode. La forme inhabituelle de la consultation peut certes surprendre, mais il importe de savoir que ce sont les explications que vous donnez après avoir choisi les images qui ont le plus d'importance. Les questions posées à la toute fin de la consultation permettent quant à elles de connaître votre opinion sur quelques sujets précis, mais ne constituent pas le cœur de la consultation.

Ce que nous voulons connaître, ce sont votre opinion et vos sentiments profonds sur votre Ville et sur votre milieu, savoir ce qui allume et ce qui préoccupe chacun d'entre vous.



AVIS

Certaines périodes de bains libres sont réservées aux citoyens de L'ancienne-Lorette.
Détails en page 16.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

Mardi 28 octobre, à 20 h

JOUR
FÉRIÉ

À l'occasion de l'Action de grâce, les bureaux administratifs seront fermés le lundi 13 octobre.

Une ville à l'écoute de ses citoyens

Mise en place d'une ligne téléphonique pour le signalement d'hélicoptères bruyants

À l'écoute des préoccupations de ses citoyens et soucieuse de leur offrir un milieu de vie sain où il fait bon vivre, la Ville de L'Ancienne-Lorette a mis en place une ligne téléphonique permettant de signaler le passage d'hélicoptères bruyants.

Pour formuler une plainte, les citoyens sont invités à composer le **418 641-6097** et à laisser un message dans la boîte vocale en donnant les renseignements suivants :

• Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone ;

• Date et heure du passage de l'hélicoptère et, si possible, sa direction – vers l'aéroport ou vers Québec.

Les signalements recueillis permettront de bien cerner la situation en vue de mettre en place des solutions adaptées et efficaces.

Service des loisirs

AVIS

Les périodes identifiées en rouge sont réservées aux citoyens de L'Ancienne-Lorette. Pour y avoir accès, les citoyens doivent obligatoirement présenter une **preuve de résidence avec photo**. Une preuve de résidence par famille (2 adultes et leurs enfants). D'autres périodes peuvent s'ajouter.


Aquagym

Élise Marcotte
L'Ancienne-Lorette

HORAIRE DES BAINS LIBRES

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS
CONSULTEZ LE SITE INTERNET À LANCIENNE-LORETTE.ORG

Bain pour tous : Enfants de 8 ans et moins accompagnés dans l'eau d'une personne responsable de 13 ans et +

Bain pour tous : Réservé aux résidents de L'Ancienne-Lorette

Bain en longueur : 13 ans et +

Bain familial : Bassin récréatif seulement, enfants accompagnés d'un adulte

• **GRATUIT** pour tous

• Bonnet de bain obligatoire

• Aide flottante pour enfants non disponible (apportez la vôtre)

INFORMATION

418 614-1907

15 septembre au 7 décembre 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					14 h 15 à 15 h 30 Bain pour tous	14 h 15 à 15 h 10 Bain 50 ans et +
12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	12 h 15 à 13 h 15 Bain en longueur	12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	12 h 15 à 13 h 15 Bain en longueur	12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	15 h 40 à 16 h 45 Bain en longueur	15 h 15 à 16 h 25 Bain pour tous
	16 h 30 à 17 h 25 Bain familial		16 h 30 à 17 h 25 Bain familial	19 h 25 à 20 h 25 Bain pour tous	19 h 15 à 20 h 50 Bain pour tous	19 h 00 à 20 h 00 Bain pour tous
20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 10 à 21 h 20 Bain en longueur


Aquagym

Élise Marcotte
L'Ancienne-Lorette

NOUVEAU!

COURS DE NATATION PRIVÉS

Les cours de natation privés sont accessibles aux personnes de tous les groupes d'âge et permettent de bénéficier d'un enseignement personnalisé et efficace, adapté au niveau et à la capacité de chacun.

Horaire

Le programme comprend une série de 5 cours de 45 minutes, répartis sur 5 semaines consécutives. Les cours débuteront dans la semaine du 3 novembre, selon les plages horaires suivantes :

- Enfants et adolescents : samedi, entre 8 h 45 et 13 h
- Adultes - débutants : lundi, de 19 h 15 à 20 h

Tarif

Le tarif est de 100 \$ pour la série de 5 cours, payable lors de la confirmation du cours.

Inscription

Pour s'inscrire, il suffit de faire parvenir un courriel ayant comme objet « Cours de natation privés » à chantal.marin@ville.lancienne-lorette.qc.ca, en mentionnant les informations suivantes :

- Nom et prénom de l'élève
- Âge et besoins spécifiques de l'élève
- Numéro de téléphone et adresse complète (une preuve de résidence pourrait être exigée)

La date limite d'inscription est le mercredi 15 octobre.

Confirmation d'inscription

Les inscriptions et les heures de cours seront confirmées par téléphone à partir du 20 octobre.

INFORMATION

418 614-1907, poste 223



**COMPLEXE SPORTIF
MULTIDISCIPLINAIRE**

HORAIRE PATINAGE LIBRE

Octobre 2014

JOUR	HEURES	GLACE
DIMANCHE	13 h à 14 h 30	GLACE B
LUNDI	12 h à 13 h 30	GLACE A
JEUDI	18 h 30 à 20 h	GLACE B
VENDREDI	12 h à 13 h 30	GLACE A

- Accès gratuit
- Ouvert à tous
- Port du casque recommandé

INFORMATION

418 877-3000

Bibliothèque *Marie-Victorin*

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN	
LUNDI :	FERMÉ
MARDI :	9 h 30 à 18 h 30
MERCREDI :	13 h 30 à 20 h 30
JEUDI :	13 h 30 à 20 h 30
VENDREDI :	13 h 30 à 20 h 30
SAMEDI :	9 h 30 à 16 h 00
DIMANCHE :	9 h 30 à 16 h 00

Une foule d'**activités gratuites** se déroulent à la bibliothèque Marie-Victorin en octobre. Il suffit de se procurer un laissez-passer pour en profiter.

INFORMATION
418 641-6142
poste 4

ÉVEIL À LA LECTURE

Pour les petits, des contes passionnants racontés par **Mamaiselle Plume**



Bibliobébé

Date : Dimanche 19 octobre, à 9 h 30 - deuxième rencontre d'une série de trois. Prochaine rencontre le 16 novembre.

Clientèle : 18 mois à 3 ans

Durée : 45 minutes

Inscription obligatoire au comptoir de prêt. Places limitées.

Heure du conte

Date : Dimanche 19 octobre, à 10 h 30 - deuxième rencontre d'une série de trois. Prochaine rencontre le 16 novembre.

Clientèle : 3 à 5 ans

Durée : 60 minutes

Inscription obligatoire au comptoir de prêt. Places limitées.

Biblioconte

Date : Vendredi 17 octobre, à 9 h. Prochaine rencontre le 14 novembre.

Clientèle : 18 mois à 5 ans. Bienvenue aux familles et aux petits groupes de garderies!

Durée : 60 minutes

Inscription obligatoire une semaine avant l'activité. Places limitées.

ACTIVITÉ LITTÉRAIRE

Les amis du livre

Rencontres pour partager le goût des livres.

Date : Mardi 14 octobre, à 13 h 30 - deuxième rencontre d'une série de quatre

Clientèle : Adultes

Durée : 180 minutes

Lieu : Salle Victor-Laurin



ATELIER

Atelier parent-bébé « Langage des signes pour bébés »

La communication par le langage des signes permet aux bébés de 0 à 24 mois de mieux se faire comprendre des gens qui les entourent. Les parents, grands-parents et professionnels de la petite enfance apprendront les signes de base et les façons de les enseigner aux bébés. Avec Julie Ruel de Signes É Merveilles. Les bébés sont les bienvenus!



Date : Mercredi 8 octobre, à 9 h 30

Clientèle : Adultes et bébés

Durée : 105 minutes

Inscription dès le 27 septembre. Places limitées.

CONFÉRENCE EN APRÈS-MIDI

Grands-parents : plaisirs et pièges

Découvrez les caractéristiques des grands-parents du 21^e siècle, l'influence qu'ils peuvent avoir sur leurs petits-enfants, les pièges qui les guettent et comment les éviter. Vous apprendrez surtout à multiplier les occasions de plaisirs avec l'enfant. Avec Francine Ferland, ergothérapeute et professeure émérite.



Date : Mardi 7 octobre, à 13 h 30

Clientèle : Adultes

Durée : 120 minutes

Laissez-passer disponibles dès le 27 septembre.

CONFÉRENCE EN SOIRÉE

Racines et légumes d'automne

Les racines, tubercules, courges et autres légumes d'automne n'ont plus de secret pour le chef Simon Martel. Il discutera de leur culture, leur origine, leurs propriétés et comment les cuisiner. Trucs pratiques et dégustation d'une verrine seront également au menu de la soirée.



Date : Mardi 28 octobre, à 19 h

Clientèle : Adolescents et adultes

Durée : 90 minutes

Laissez-passer disponibles dès le 18 octobre. Places limitées.

ATELIER

Bricolage d'Halloween « La lanterne de la terreur »

Que ce soit pour vous accompagner lors de votre cueillette de bonbons ou pour décorer votre maison, la lanterne de la terreur fera fureur! Pratique et jolie, elle vous éclairera dans la nuit obscure de l'Halloween! Apportez votre tablier! Avec Vanessa Ménard.



Date : Dimanche 26 octobre, à 13 h 30

Clientèle : 5 à 12 ans

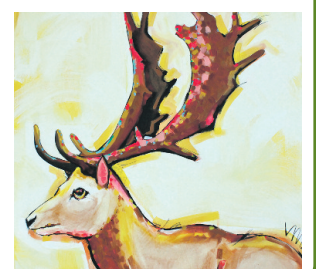
Durée : 60 minutes

Laissez-passer disponibles au comptoir de prêt 30 minutes avant l'activité.

EXPOSITION

« Sortir les bêtes » - 7 au 26 octobre

Une exposition de l'artiste peintre Vanessa Ménard qui met de l'avant le monde animal avec des toiles hautes en couleurs. Vous y découvrirez un style de peinture dans lequel on perçoit le mouvement de l'artiste autant à travers l'application de petites touches colorées que dans les grands gestes spontanés.



Service des travaux publics

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Tous les lundis, du 6 octobre au 10 novembre

Les résidus verts – rognures de gazon, fleurs fanées, résidus de taille, mauvaises herbes et brindilles – doivent être déposés en bordure de rue dans des sacs de plastique étanches, transparents ou orange, avant 7 h le jour même de la collecte.

Avant le 6 octobre, les résidus verts peuvent être compostés, conservés jusqu'à la prochaine collecte ou déposés aux ordures (à l'exception des rognures de gazon).

COLLECTE DES BRANCHES

Les 1^{er} et 3^e lundis du mois, jusqu'au 3 novembre

Pour obtenir ce service, les citoyens doivent en faire la demande auprès du Service des travaux publics, au 418 872-8450, au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Les branches doivent être déposées en bordure de rue, les bouts coupés face à la rue. Elles doivent être exemptes de branches secondaires et aucune matière – terre, tourbe ou autre – ne doit y adhérer.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

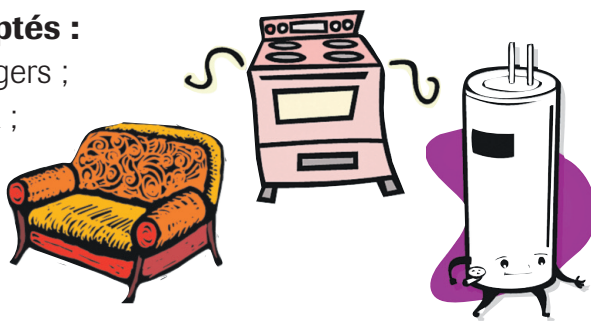
Le 1^{er} lundi du mois

Pour obtenir ce service, les citoyens doivent en faire la demande auprès du Service des travaux publics, au 418 872-8450, au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Les objets volumineux doivent être déposés à moins de deux mètres du bord de la chaussée au plus tôt le soir précédant leur collecte et au plus tard à 7 h le jour même de la collecte. Seuls les objets pouvant être déplacés par deux personnes sont ramassés.

Objets acceptés :

- électroménagers ;
- chauffe-eaux ;
- meubles ;
- matelas ;
- tapis.



Objets refusés :

- bonbonnes de propane ;
- pneus ;
- pièces et carcasses de voiture, de motocyclette et de motoneige ;
- débris de construction ou de terrassement ;
- ciment, pierre, tourbe, terre, bois, souches, asphalte, pruche, sable et gravier ;
- tout article trop gros ou trop lourd pour être manipulé à bras d'homme.



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

À partir du **19 novembre prochain**, la **collecte des matières recyclables** sera effectuée **toutes les deux semaines**, à la journée habituelle de collecte de chaque quartier (mercredi, jeudi ou vendredi).

À partir de cette date, les petits bacs de 64 L anciennement fournis par la Ville ne seront plus acceptés. **Seuls les bacs roulants bleus de 240 L ou 360 L seront acceptés.**

Programme d'achat de bac roulant :

Le **24 octobre** est la date limite pour commander un bac roulant par l'entremise du programme de la Ville. Le bac de 240 L est disponible au coût de 75,41 \$ (taxes en sus) et le bac de 360 L au coût de 91,91 \$ (taxes en sus). Le montant de l'achat sera facturé à 50% sur le compte de taxes de 2015 et à 50 % sur celui de 2016.



Pour **commander un bac**, les citoyens doivent communiquer avec le Service des travaux publics, entre 8 h 30 et 16 h 30, au **418 872-8450**.

PROTECTION DES ARBRES ET ARBUSTES

Afin que les végétaux ne se retrouvent pas en piètre état au printemps, il importe de les protéger adéquatement des intempéries et de porter une attention particulière à ceux situés dans l'aire de soufflement de la neige. La Ville ne peut être tenue responsable des dommages occasionnés aux végétaux si ceux-ci n'ont pas été protégés adéquatement.

Voici quelques suggestions de protection efficace selon les types de végétaux :

- Les **conifères** fortement exposés aux projections de la souffleuse peuvent être protégés d'une clôture à neige recouverte d'une toile synthétique ou de jute. Quant aux haies, elles devraient être protégées d'une clôture à neige en forme de tipi, avec une couverture hivernale.
- Les **arbustes** peuvent être ficelés avec une corde en les recouvrant d'une toile ou en les entourant d'une clôture à neige en prenant soin d'attendre la chute des feuilles avant de les ficeler.
- Les **rosiers** peuvent eux aussi être ficelés avec une corde en les recouvrant d'une toile ou de cônes en styromousse en prenant soin de percer des trous à plusieurs endroits sur les cônes pour assurer une circulation d'air.
- Les **arbres** doivent être protégés adéquatement à l'aide d'une couverture hivernale, en prenant soin au préalable de ficeler les branches dans le cas des jeunes arbres, et être munis d'un madrier de bois pour pouvoir résister aux intempéries de l'hiver.

ÉCLAIRAGE DES RUES

Pour un éclairage adéquat des rues en tout temps, les citoyens sont invités à poursuivre leur collaboration en signalant toute défektivité du système d'éclairage au Service des travaux publics, au 418 872-8450. Les interventions qui s'imposent pourront ainsi être effectuées rapidement.

PNEUS À CRAMPONS

L'utilisation de crampons sur les pneus est autorisée entre le 15 octobre et le 1^{er} mai pour les véhicules de promenade, les taxis et les véhicules de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3 000 kg (6 613 lbs). La réglementation exige que ces véhicules soient munis de pneus à crampons aux deux extrémités d'un essieu et, s'ils sont munis de pneus à crampons sur les roues de l'essieu avant, qu'ils le soient également sur les roues de l'essieu arrière.



Service d'urbanisme

GARAGES ET ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Période permise : 15 octobre au 15 avril

Normes et distances à respecter :

- Les garages et abris doivent être faits de toile ou de panneaux démontables et être érigés dans le stationnement ou dans sa voie d'accès.
- Ils doivent être situés à une distance d'au moins 1,5 mètre (5 pieds) de la chaîne de rue et à 1,5 mètre (5 pieds) de toute borne-fontaine.
- Lorsque situés sur un coin de rue, ils doivent respecter un triangle de visibilité de 6 mètres.
- Ils ne doivent pas nuire à la signalisation routière.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR DE BOIS DE CHAUFFAGE

L'entreposage de bois de chauffage est autorisé dans la cour latérale et la cour arrière seulement.

Normes à respecter :

- Le bois doit être proprement empilé dès sa réception, à une distance d'au moins 60 centimètres (24 pouces) des limites d'un emplacement.
- La hauteur de l'entreposage ne doit pas excéder 1,5 mètre (5 pieds) et son volume total ne doit pas excéder 7 mètres cubes (247 pieds cubes).
- Lorsque l'entreposage est situé à moins de 2 mètres (6 pieds 6 pouces) des limites de la propriété, il doit être séparé de l'emplacement adjacent par une clôture ajourée à moins de 50 % ou par une haie dense, d'une hauteur minimum de 1,5 mètre (5 pieds).

BRULAGE EN PLEIN AIR DE FEUILLES MORTES OU DE DÉCHETS

Il est strictement défendu de faire brûler des substances en plein air, en particulier les feuilles mortes, car la fumée qu'elles émettent nuit à l'environnement et au voisinage.

Service du greffe

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le mardi 28 octobre 2014, à 20 h, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 1866, rue Damiron, L'Ancienne-Lorette, lot 1 312 184 du cadastre du Québec : permettre que la superficie dédiée à des aires de stationnement occupe 43,3 % de la cour avant, en lieu et place d'un maximum de 40 %, et permettre 2 entrées charretières totalisant 42,3 % de la largeur de l'emplacement, en lieu et place d'un maximum de 40 %, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
- Propriété sise au 1626, rue du Petit-Prince, L'Ancienne-Lorette, lot 1 779 198 du cadastre du Québec : permettre la construction d'un garage isolé et d'une remise adjacente au garage isolé, sur un emplacement d'angle, empiétant sur 4,27 mètres dans la cour avant secondaire, en lieu et place d'une localisation en cour latérale ou en cour arrière, et permettre l'élargissement de l'entrée charretière, donnant sur la façade latérale gauche de la résidence, à une largeur de 6,70 mètres, en lieu et place d'une largeur de 6,1 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
- Propriété sise au 1892, rue Sainte-Madeleine, L'Ancienne-Lorette, lot 1 779 089 du cadastre du Québec : permettre la construction d'une terrasse dans la cour avant secondaire faisant saillie de 4,88 mètres du mur avant du bâtiment, en lieu et place d'une saillie maximale de 4 mètres, et permettre la même terrasse localisée à 1,71 mètre de la ligne avant, en lieu et place d'une distance minimale de 4,5 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à ces demandes au cours de la séance du 28 octobre 2014.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 1^{er} octobre 2014

**Greffier de la Ville,
Claude Deschênes, avocat**



Maison de la culture

EXPOSITION - OCTOBRE 2014



L'intersection

Alena Plihal - acrylique

2 au 26 octobre

Vernissage le jeudi 2 octobre, 17 h à 19 h

Ateliers artistiques spécialisés (payants)

Les samedis LIBR'ART : « Scrapbooking » - Adultes

Dates : 18 octobre, 1^{er} novembre, 22 novembre

Horaire : samedis, 13 h à 15 h

Responsable : Linda Roberge, artiste

Cout par atelier : résident - 17 \$ / non-résident - 25,50 \$

Matériel inclus.

Sculpture Paverpol - Adultes

Date : 15 novembre

Horaire : samedi, 9 h à 15 h

Responsable : Manon L'Hérault, artiste

Cout : résident - 96 \$ / non-résident - 144 \$

Matériel inclus.

Ateliers artistiques gratuits

Créer avec Adé - 4 à 6 ans

Responsable : Adéline Germain, artiste

L'araignée et sa toile fantaisiste

Médiums : modelage, collage de fibres textiles

Date : 19 octobre

Horaire : dimanche, 11 h à 12 h

Matériel fourni.

Le chat de Monsieur Klee

Médiums : pastel sec, estompage, harmonies des couleurs

Date : 16 novembre

Horaire : dimanche, 11 h à 12 h

Matériel fourni.

Spécial Halloween

Arbre automnal

*Famille

*Enfant de 12 ans et moins accompagné d'un adulte

Médiums : papiers, découpage, assemblage

Date : 4 octobre

Horaire : samedi, 10 h à 11 h 30

Responsable : Maryse Marceau, artiste

Matériel fourni.

Petits monstres

*Famille

*Enfant de 12 ans et moins accompagné d'un adulte

Médiums : dessin, peinture, découpage, assemblage

Date : 18 octobre

Horaire : samedi, 10 h à 11 h 30

Responsable : Adéline Germain, artiste

Matériel fourni.

Les couleurs chaudes de l'automne

Adultes

Médiums : peinture, mélange de couleurs, divers médiums

Date : 11 octobre

Horaire : samedi, 12 h 30 à 15 h 30

Responsable : Manon L'Hérault, artiste

Matériel fourni.

Photophore d'Halloween

*Famille

*Enfant de 12 ans et moins accompagné d'un adulte

Médiums : dessin, peinture, découpage, assemblage

Date : 25 octobre

Horaire : samedi, 10 h à 11 h 30

Responsable : Maryse Marceau, artiste

Matériel fourni.

INSCRIPTION : www.lancienne-lorette.org

418 872-9811



Maison de la culture de L'Ancienne-Lorette

Maison de la culture de L'Ancienne-Lorette

1268, rue Saint-Paul

L'Ancienne-Lorette (Québec)

G2E 1Z3

418 877-3517

mcal@videotron.ca

Heures d'ouverture

Lundi / Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi / Dimanche

Fermé

13 h à 16 h

13 h à 20 h

13 h à 16 h

12 h à 16 h



Maison de la culture

APPEL D'ŒUVRES - L'Art en cadeaux

La Maison de la culture de L'Ancienne-Lorette est à la recherche d'œuvres et d'objets d'art originaux pour la 5^e édition de son expo-vente de Noël, *L'Art en cadeaux*, qui se tiendra du 4 au 14 décembre 2014.

Types d'œuvres et d'objets d'art recherchés :

pièces de cuisine, bijoux, jouets, vêtements, objets décoratifs, cartes, vaisselle et articles en lien avec le thème de Noël

Présentation de candidature :

- un curriculum vitae, mis à jour;
- 5 à 7 images des pièces d'art et/ou d'artisanat à exposer;
- une description complète des œuvres : titre, dimensions, matériaux, prix, etc.

*Les prix des œuvres et des objets d'art doivent être fixés à moins de 250 \$.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur candidature par la poste à l'adresse suivante : 1268, rue Saint-Paul, L'Ancienne-Lorette (Québec), G2E 1Z3

Date limite d'envoi de candidatures : 31 octobre 2014, 16 h

Information : 418 877-3517 / mcal@videotron.ca

Offre d'emploi

MONITRICES OU MONITEURS D'AQUAFORME

Postes occasionnels et à temps partiel

SOMMAIRE DE LA

FONCTION :

L'Aquagym est à la recherche de personnes dynamiques et motivées pour combler plusieurs postes de moniteurs d'aquaforme. Les personnes titulaires de ce poste dispensent à une clientèle particulière des cours d'aquaforme (prénatal, arthrite-arthrose, mise en forme), d'aquajogging et d'aqua-poussette, ainsi que des séances dirigées en piscine.

EXIGENCES :

- Détenir un certificat valide de Sauveteur national-option piscine émis par la Société de sauvetage (obligatoire);
- Détenir une formation ou de l'expérience en aquaforme (un atout);
- Faire preuve de leadership;
- Être responsable, savoir communiquer avec la clientèle;
- Être dynamique, motivé et disponible.

TRAITEMENT : À déterminer, selon l'expérience

HORAIRE :

Selon l'horaire des activités aquatiques, du dimanche au samedi. Présentement, les besoins sont le jeudi soir et le vendredi matin.

INSCRIPTION :

Les candidatures doivent être acheminées à Anne Germain, coordonnatrice aquatique, par la poste, au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5, par télécopieur, au 418 614-2256, par courriel, à anne.germain@ville.lancienne-lorette.qc.ca ou via le site Internet de la Ville, au www.lancienne-lorette.org. Prière d'indiquer clairement le titre du poste que vous sollicitez.

Clubs et organismes

CLUB LIONS DE L'ANCIENNE-LORETTE



SOUPER MENSUEL

Mercredi 1^{er} octobre, à 17 h 30

Collège Champigny

Lancement de la campagne des gâteaux aux fruits Lions.

VISITE DU PRÉSIDENT INTERNATIONAL DU CLUB LIONS, JOE PRESTON

10 au 12 octobre

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 15 octobre, à 19 h

CUEILLETTE DE LUNETTES USAGÉES

Les dons de lunettes usagées peuvent être déposés dans les boîtes spécialement identifiées et prévues à cet effet dans les pharmacies et les bureaux des optométristes de L'Ancienne-Lorette.

VENTE ANNUELLE DE GÂTEAUX AUX FRUITS

Les délicieux gâteaux aux fruits Lions de format 900 g sont en vente au coût de 16 \$. Les profits seront versés aux œuvres du Club Lions. Réservez tôt! Livraison possible.

INFORMATION

418 871-0766

CLUB OPTIMISTE DE L'ANCIENNE-LORETTE



RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 7 octobre, à 19 h

DÉJEUNER

Dimanche 19 octobre, à 9 h 30

INFORMATION

Patricia Keable
581 981-4794

SERVICE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE RAYON DE SOLEIL



GRUPE D'ENTRAIDE POUR PERSONNES EN DEUIL

Programme de 12 rencontres

Mercredi, à 19 h – Début le 12 novembre

Vivre un deuil, c'est bouleversant. Le groupe d'entraide pour personnes en deuil vous offre un support attentif basé sur l'écoute, le respect et le non-jugement. Au fil des rencontres, vous pourrez parler de votre deuil, vous sentir écouté et échanger avec d'autres personnes qui vivent la même blessure et qui veulent guérir, en partageant vos vécus et vos connaissances.

Ce service de Rayon de Soleil est **gratuit**. Les rencontres ont lieu au local de Rayon de Soleil, au 1565, rue Turmel, à L'Ancienne-Lorette. Le nombre de participants est limité à dix personnes.

INFORMATION

Rayon de Soleil
418 871-7055

INSCRIPTION

CLSC
418 651-2572, poste 8116

CLUB DES AÎNÉS DE L'ANCIENNE-LORETTE FADOQ

1741, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette - 418 871-3648

GALA MUSICAL

Dimanche 5 octobre, à 12 h 30

Premier gala musical de la saison. Ouverture des portes à 10 h 30.

FÊTE D'HALLOWEEN

Vendredi 31 octobre, à 19 h 30

Pour plus d'ambiance, venez costumés! Prix de participation.

Ouverture des portes à 18 h 30.

NOËL D'ANTAN

Vendredi 14 novembre, à 16 h

Coût : 27 \$ pour les membres et 29 \$ pour les non membres.

Détails à venir dans le Loretain de novembre.

SOIRÉES DE DANSE

Tous les vendredis, de 19 h 30 à 23 h

Soirées de danse avec l'Orchestre Les Dynamiques Les Laurentiens, sous la direction de M. André Gosselin. Buffet servi en fin de soirée.

Coût : 8\$ pour les membres et 10\$ pour les non membres

Nous vous attendons avec plaisir! N'oubliez pas le renouvellement de vos cartes de membre pour les mois d'octobre et novembre.

INFORMATION

Jean-Pierre Marcotte
418 614-1277
Élisabeth Goupil
418 872-8203

ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE



RENCONTRE MENSUELLE

Mercredi 15 octobre, à 19 h 15

Sous-sol de l'église Notre-Dame de l'Annonciation
1625, rue Notre-Dame

L'Afeas se réunit le 3^e mercredi de chaque mois. Lors des rencontres, des thèmes proposés par les membres lors du congrès annuel sont étudiés. Également, discussions et réponses aux questions sur différents sujets d'actualité.

Vous êtes attendues en grand nombre! Invitez vos amies!

INFORMATION

Raymonde Nepton, secrétaire
581 450-7298
neptonr@hotmail.com
www.afeas.qc.ca

Clubs et organismes

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 4246 ANCIENNE-LORETTE



RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 7 octobre, à 19 h 30

DÉJEUNER DU COMITÉ FÉMININ
Dimanche 12 octobre, de 9 h à 11 h 30
Coût : 6 \$
Bienvenue à tous et à toutes !

SOIRÉE D'INFORMATION SUR L'ORDRE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Lundi 20 octobre, à 19 h 30
Bienvenue à tous les hommes intéressés et aux conjointes.
Information : Conrad Verret 418 872-3168

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Mardi 21 octobre, à 19 h 30

Conférence par l'Office de la Protection du Consommateur. Bienvenue aux conjointes.

INFORMATION

Conrad Verret, Grand Chevalier
418 872-1383
verret.c@videotron.ca

CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL DE L'ANCIENNE-LORETTE



MARCHÉS AUX PUCES

Mardis 7 et 21 octobre, de 18 h 30 à 21 h

1305, rue des Loisirs Est (près du complexe sportif)

Vente de meubles, bicyclettes, jouets, vaisselle, vêtements, livres, bijoux et plus encore.

Mardis 14 et 28 octobre, de 13 h à 15 h 30

1305, rue des Loisirs Est (près du complexe sportif)

Ouverture du vestiaire.

DONS DE VÊTEMENTS

Les dons de vêtements peuvent être déposés dans les contenants disposés au local de la Conférence Saint-Vincent de Paul, rue des Loisirs, à l'arrière du Jean Coutu, rue des Patriotes, ainsi qu'à l'arrière de la bibliothèque. Merci pour vos dons!

DONS DE MEUBLES ET D'ÉLECTROMÉNAGERS

La cueillette de meubles et d'électroménagers s'effectue les lundis, mercredis et vendredis, en avant-midi. Nous avons notamment besoin de laveuses et de réfrigérateurs.

HEURES D'OUVERTURE

Département de meubles : tous les lundis, mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 10 h 30

INFORMATION

418 874-0101

MAISON DES JEUNES DE L'ANCIENNE-LORETTE



SOUPER LASAGNE ANNUEL

Samedi 18 octobre, à 18 h 30

Soirée animée organisée par les jeunes qui fréquentent la Maison, qui clôture la semaine des maisons de jeunes et souligne le 30^e anniversaire de fondation de l'organisme. Pour l'occasion, surprises, prix de présence et gâteau spécial! Service aux tables et animation assurés par les jeunes de la Maison.

Coût : 15 \$ pour les 12 ans et plus et 7,50 \$ pour les moins de 12 ans.

Billets en vente à la Maison des jeunes, au 1573 rue Turmel, par téléphone, au 418 871-2819, ou chez Informatique Samouraitek inc., au 1360 rue St-Jacques.

INFORMATION

Martin Vézina
418 871-2819
mdjlerepere@videotron.ca

CERCLE DE FERMILIÈRES DE L'ANCIENNE-LORETTE



RÉUNION MENSUELLE

Jeudi 9 octobre, à 19 h

1302, rue des Loisirs Est

Centre communautaire 1 (Chevaliers de Colomb)

Conférence de Mme Sonia Ursini, représentante de la Compagnie Young Living, sous le thème « Les huiles essentielles, en santé et en beauté ».

DONS DE MACHINES À COUDRE, TISSUS ET LAINE

Les dons de machines à coudre, de tissus et de laine seront reçus avec plaisir afin de poursuivre la transmission du patrimoine artisanal auprès des jeunes.

INFORMATION

Johane Bisson, présidente
418 871-7365
bijo@hotmail.ca

CHANTELAIT – GROUPE DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT

RENCONTRES POSTNATALES PARLONS-LAIT

Lundis 13 et 27 octobre, de 13 h 30 à 15 h 30

Local de Chantelait, au 1600, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette

Les rencontres postnatales *Parlons-Lait* offrent l'occasion d'échanger avec d'autres parents, de poser des questions à la consultante en lactation qui anime la rencontre, de créer des liens et de briser l'isolement. La rencontre commence par une discussion entre les participants, puis par des réponses aux questions. Par la suite, selon le désir des participants, la consultante en lactation propose une capsule d'information interactive sur un thème lié à l'allaitement ou à la petite enfance.

Bienvenue aux bébés allaités et à leur famille ! Gratuit. Inscription nécessaire.

INFORMATION ET INSCRIPTION

418 877-5333
chantelait@videotron.ca

ESCADRON 921 OPTIMISTE DE L'ANCIENNE-LORETTE



ACTIVITÉ DE FINANCEMENT : RAMASSAGE DE VIEUX VÊTEMENTS, LITERIE ET TISSUS

Vendredi 10 octobre, 18 h 30 à 20 h

Collège de Champigny

1400, route de l'Aéroport, Québec

Samedi 11 octobre, 9 h à 14 h

Centre Polyvalent

1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette

Les cadets de l'air de L'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette, en collaboration avec le Village des Valeurs de Sainte-Foy, recueillent vos dons de vêtements (réutilisables ou recyclables), literie, serviettes et autres tissus. Les revenus générés par cette activité permettront de financer les activités des cadets de l'air de L'Ancienne-Lorette.

INFORMATION

418 654-9210
escadron@921.ca

TABLE DES SAINES HABITUDES DE VIE DE L'ANCIENNE-LORETTE

*Prenez plaisir à bouger plus
et manger mieux.*



SAVIEZ-VOUS QUE...

L'autobus pédestre est un moyen de transport sécuritaire qui favorise les déplacements actifs et qui sensibilise les jeunes aux saines habitudes de vie ? Le Pédibus reprendra du service ce mois-ci. Du 6 au 31 octobre, surveillez les élèves de l'École des Hauts-Clochers qui se rendront en classe à pied le matin.

CLUB DE TENNIS DE L'ANCIENNE-LORETTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi 8 octobre, à 19 h

Bibliothèque de L'Ancienne-Lorette - Salle Plamondon

Faites-nous part de votre opinion sur le déroulement de la saison 2014 et de vos suggestions pour l'an prochain. Un rendez-vous à ne pas manquer !

INFORMATION

Yvan Ernould
418 564-5798
tennis-ancienne-lorette@hotmail.ca

Conseil municipal

MAIRE



Émile Loranger
418 872-9811

CONSEILLERS



District
Saint-Jacques (1)
Josée Ossio
418 871-0758



District
Notre-Dame (2)
André Laliberté
418 864-7545



District
Saint-Paul (3)
Gaétan Pageau
418 877-4378



District
Saint-Olivier (4)
Yvon Godin
418 871-7774



District
Saint-Jean-Baptiste (5)
Sylvie Papillon
418 977-4028



District
des Pins (6)
Sylvie Falardeau
418 872-6949

Services municipaux

Direction générale	418 872-9811
Donald Tremblay, directeur général adjoint – administration	418 872-9811
André Rousseau, directeur général adjoint – opérations	418 872-8450
Service de la trésorerie	Ariane Tremblay 418 872-9811
Service de l'urbanisme	Jean-Sébastien Bussière 418 872-9811
Service des loisirs et de l'information	Martin Blais 418 872-9811
Service des travaux publics	André Rousseau 418 872-8450
Service du greffe	M ^e Claude Deschênes 418 872-9811
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier 418 641-6142
Aquagym	418 614-1907

Autres services

Aréna double glace	418 877-3000
Protection des animaux	418 840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Jean Bédard 418 872-7689

Organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et à l'animation des activités de loisirs pour tous les groupes d'âge et sont le reflet du dynamisme du milieu.

ARTS ET CULTURE

Club photo	Pierre Villeneuve	418 871-0885
Club Toasmasters des Ingénieurs	Richard Roger	418 871-1156 ctiq.ca
Groupe Rythmoson	Jean-Yves Déry	418 621-0865 rythmoson.com
Temps-Danse	Annie Fournier	418 861-9081
Troupe de Théâtre les Grands enfants	Danielle Grondin	418 666-0367
Société des arts de L'Ancienne-Lorette	Johanne Drolet	418 561-5975
Société d'histoire de L'Ancienne-Lorette	Armand Labbé	418 871-4588

CLUBS SOCIAUX

Club Lions	Richard Dufour	418 871-0766
Club Optimiste	Danielle Duchaine	418 624-4103
Club Richelieu	Jacques Goulet	418 829-3037
Club Rotary	Dominic Veilleux	418 871-1410

SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

A.F.É.A.S. (Association féminine d'éducation et d'action sociale)	Line Houle	418 843-5801
	Louissette G. Asselin	418 871-0300
Apprentis de la couture	Claire Faucher	418 872-7690
Association des gens d'affaires	Vincent Bérubé	418 255-8803
Cercle de fermières	Johanne Bisson	418 871-7365
Chantelait inc.	Isabelle Poulin	418 877-5333
Chevaliers de Colomb	Conrad Verret	418 872-1383
Conférence Saint-Vincent de Paul	Jacquelin Bureau	418 874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	418 872-2172
Corps de Cadet 2846 Richelieu	Unité	418 872-4051
	Cynthia Bruneau	418 558-7516
Escadron 921 L'Ancienne-Lorette	Patrick Bégin	418 654-9210
Groupe Scout	Annie Wood	418 704-4182
La Maison des jeunes Le Repère	Éric Gingras	418 871-2819
Les Aînés de L'Ancienne-Lorette (FADOQ)	Jean-Pierre Marcotte	418 614-1277
Mouvement Couple et Famille	Suzie Roy	418 871-7339
Service d'entraide Rayon de Soleil	Mélanie Sanschagrin	418 871-7055

SPORTS ET PLEIN AIR

Association de ringuette	Manon Audet	418 843-9652
Association des sports de balle	Martin Paquet	418 864-7730 vbal.qc.ca
Association de soccer du Mistral Laurentien	Steve Gauvin	418 977-7228 mistrallaurentien.com
Club cycliste Vélorette	Gilles Aubé	418 828-2404 velorette.com
Club de patinage artistique	Suzanne Beaudoin	418 261-8754
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	418 877-3504
Club de tennis	Yvan Ernould	418 872-5025 tennis-anc-lorette.com
Hockey L'Ancienne-Lorette (H.A.L.)	Secrétariat	418 877-0080 halmustangs.qc.ca
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud	418 871-7334 karatekyoshindo.com

Le LORETTain

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Conception: Le Journal de L'Ancienne-Lorette
Tirage: Plus de 9000 exemplaires

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à:
Ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
Tél. : **418 872-9811**

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination

